Accusé de réception en préfecture
001-250102431-20260930-DCS2026-09-033-AI
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

N°DCS2026_09_033

Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg-en-Bresse

Nombre de délégués élus : 31
Nombre de délégués en exercice : 31
Nombre de délégués votants : 29
(29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

Syndicat mixte Veyle Vivante

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 30 septembre 2026
Date de Convocation : 18 septembre 2026

EPCI membres	Délégués titulaires	Présents	Excusés	Absents	Donne pouvoir à	Délégués suppléants	Présents	Absents	Délégués titulaires remplacés
Grand Bourg Agglomération	BERAUDIER Michel	X				BOUVARD Florent		X	
	BERNARD Jean-Luc	X				CHARTIER Christophe		X	
	BRIDON Bernard	X				CHEVAT Jean-Michel		X	
	CARLET Julien		X			COTTET Freddy		X	
	CERLES Marie	X				FAUVET Guillaume		X	
	DAUJAT Baptiste	X				GHIRARDI Benoît		X	
	GINDRE Jonathan	X				GUERRY Gilles		X	
	LOISY Martial	X				GUILLOT Lionel		X	
	MOISSON Franck		X			HUMBERT Gérard	X		MOISSON Franck
	PETIT Aline	X				LEGRAIS-BOUCHER Pasc	X		
	RELAVE Fabien		X			PROST Céline		X	
	SIMONET Jean-Michel	X				ROBIN Thierry	X		CARLET Julien
	SULPICE Clément	X				THEVENET Jean-Marc		X	
Communauté Communes de la Dombes	BRANCHY Gérard	X				BERNARD Jérôme	X		GENESTOUX Alain
	DE CLAVIERE Marc		X			CURNILLON Pascal		X	
	GENESTOUX Alain			X		GOGUET Jonathan	X		PERRIER Romain
	JULIEN Guislaine	X				JANICHON Régis		X	
	LAPLANCHE Johann	X				MAURE Jérôme		X	
	PAYET PIGEON Marie-Christiane		X			RAVET Noël		X	
	PERRIER Romain			X		TUFEL Gérard	X		DE CLAVIERE Marc
	POTTIER Philippe	X				VIOLLANT Yves		X	
Communauté Communes de la Veyle	BIBET Régis	X				AUBLANC Jean-Claude	X		MICHEL Luc
	BOUCHARD Marc			X		BOZONNET Eric	X		BOUCHARD Marc
	BROYER Vincent	X				DANNACHER Michèle		X	
	DURANDIN Patrick	X				FAUVAIN Grégoire		X	
	GABILLET François	X				JAMBON Michel	X		GREMY Annick
	GREMY Annick		X			JOURNEAU Damien	X		MANIGAND Jean-Marie
	MANIGAND Jean-Marie			X		LHOSTE Florence		X	
	MICHEL Luc		X			LORIN Christian		X	
	MONIER Joël	X				THOMAS Annette		X	
	RABUEL Claude	X				TRONCY René		X	

Accusé de réception en préfecture
001-250102431-20260930-DCS2026-09-033-AI
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi trente septembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle des fêtes de Polliat (01310), sous la présidence de Monsieur Gérard BRANCHY, dûment convoqués conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance :
M. Baptiste DAUJAT

Objet : Décision budgétaire modificative N° 1

EXPOSE

Lors du vote du budget primitif 2026, les dépenses d'investissement relatives au programme LIFE de la Dombes ont été sous-estimées. D'un montant de 70 000 €, il convient de les porter à hauteur de 120 000 € afin de permettre l'engagement des travaux identifiés au cours des animations de chaînes d'étangs menées en 2026. Par compensation, et afin d'assurer une stabilité des dépenses globales d'investissement, il est proposé de supprimer les dépenses d'investissement inscrites à l'opération « Travaux Dombes » en les portant de 10 000 € à 0 € en raison de leur non utilisation sur l'année 2026, et de revoir à la baisse les dépenses d'investissement prévues sur l'opération « Renaturation de la Confluence Veyle/Irance » de 193 000 € à 153 000 € au vu du réajustement de l'étude de faisabilité.

Par conséquent, il convient de procéder à une décision budgétaire modificative intégrant ces nouveaux paramètres.

Le Président soumet au vote du Comité Syndical la proposition suivante :

		Dépenses				**Recettes**			
		Article comptable	Budget primitif	Nouveau crédit	Budget actualisé	Article comptable	Budget primitif	Nouveau crédit	Budget actualisé
INVESTISSEMENT	LIFE Dombes	4581372	70 000 €	+ 50 000 €	120 000 €	4582372	238 000 €	0 €	238 000 €
	Travaux Dombes	4581371	10 000 €	- 10 000 €	0 €		0 €	0 €	0 €
	Renaturation de la confluence Veyle Irance à Mézériat	4581301	193 000 €	- 40 000 €	153 000 €	4582301	18 000 €	0 €	18 000 €
	TOTAL des nouveaux crédits			**0 €**				**0 €**	

Le Comité Syndical,

Vu le budget adopté le 18 février 2026 ;

Vu l'article L1612-4 du CGCT :

Considérant que les crédits de dépenses d'investissement relatifs au programme LIFE de la Dombes doivent faire l'objet d'une revalorisation en raison d'une sous-estimation des besoins de travaux au moment du vote du budget primitif de l'année 2026 :

Considérant que les coûts de l'étude de faisabilité de la renaturation de la confluence Veyle/Irance ont été surévalués au budget primitif 2026, au regard des montants désormais établis au terme du processus de recrutement des prestataires, et peuvent par conséquent être révisés à la baisse :

Accusé de réception en préfecture
001-250102431-20260930-DCS2026-09-033-AI
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Considérant que les crédits prévus initialement à l'investissement « Travaux Dombes » ne seront pas utilisés sur l'année 2026 ;

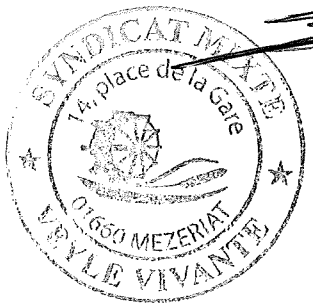
Après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE la décision budgétaire modificative n°1 telle que proposée.

Fait et délibéré à Polliat, les an, mois et jour susdits.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur.

Le Président du SMVV,
Gérard BRANCHY

Le Président de séance,
Baptiste DAUJAT



Délibération rendue exécutoire
Date de la publication : 31/10/2026
Le Président certifie, sous sa responsabilité, que la présente délibération figurant dans la liste des délibérations examinées par le Comité Syndical a été publiée et mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte Veyle Vivante selon les termes de la réglementation en vigueur.